



GAL Ventoux



Vous êtes porteur d'un projet et souhaitez trouver un financement ? Vous êtes animateur d'un Groupe d'Action Locale (GAL) et vous souhaitez coopérer avec le territoire du Ventoux ?

Découvrez ici la stratégie LEADER 2014-2020 du territoire !

Caractéristiques du territoire

Le GAL Ventoux se situe à proximité de l'agglomération d'Avignon. Ce territoire possède une économie essentiellement résidentielle mais qui tend à se relocaliser, notamment dans les activités de valorisation du patrimoine naturel, traditionnel et culturel. Il est marqué en premier lieu par la renommée du Mont-Ventoux, montagne mythique, « magnétique » qui est un formidable levier d'attractivité et doté de nombreux atouts touristiques. De même, il est le terroir de nombreuses productions agricoles de qualité. Aussi, le projet est conçu autour de la valorisation des produits locaux et le développement des activités de pleine nature et des offres touristiques valorisant tant le patrimoine que le savoir-faire. Enfin, le territoire a pensé sa stratégie en proposant des actions qui s'inscrivent dans une démarche de développement durable afin de se protéger du dérèglement climatique déjà perceptible.

Objectifs stratégiques

« Agir ensemble pour un Ventoux attractif, dynamique et durable »

- 1 - Développer un tourisme responsable
- 2 - Mieux tirer profit des productions et des ressources locales
- 3 - Maintenir des villages attractifs tout au long de l'année

Trois objectifs transversaux : La transition énergétique et écologique, les démarches collectives et l'innovation sont des éléments qui devront être pris en compte lors de la conception des projets.

CARTE D'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

État membre : France

Région : Provence-Alpes-Côte d'Azur

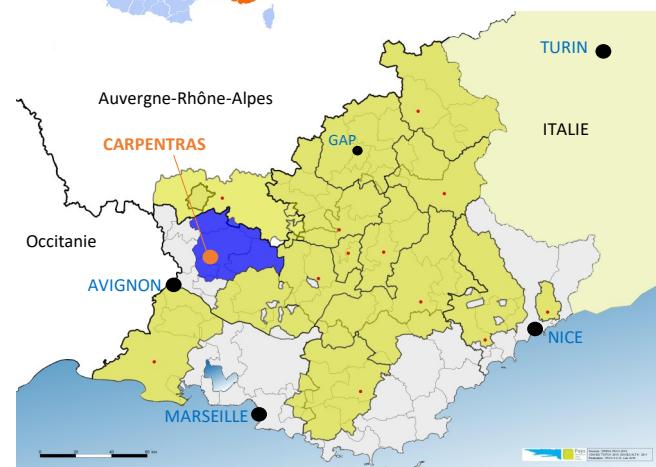
Nombre de communes : 61

Intercommunalités : 5

Population : 149 223 habitants

Structure porteuse du Groupe d'Action Locale : Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Equipement du Mont Ventoux – Projet de PNR du Mont-Ventoux

Adresse : 830, av. du Mont-Ventoux
84200 Carpentras



Contacts

Si votre projet s'intègre dans cette stratégie et dans une des fiches actions ci-après, contactez l'équipe d'animation LEADER :

leader.ventoux@smaemv.fr

04 90 63 22 74

Un programme décliné en 9 fiches-actions

Fréquentation touristique durable

1.1

> Se mobiliser pour rééquilibrer la fréquentation touristique entre les sites du territoire et entre les saisons.



Exemples de projets recherchés : création de nouvelles offres touristiques, soutien à des études de fréquentation et de répartition touristique; sondage de clientèle; aménagements de voiries, d'aires de stationnement; création d'équipements d'accueil; actions de sensibilisation des visiteurs et des acteurs du tourisme.

Offre touristique des activités de pleine nature

> S'appuyer sur la notoriété du vélo pour développer et structurer une filière sports de nature complémentaire.

Exemples : accompagnement de la filière vélo et VTT; création de passerelles entre le réseau « Accueil Vélo » et les activités de nature; études pour la création d'un service de livraison des produits achetés en cyclo, d'outils touristiques numériques; aménagements pédagogiques APN; création d'itinéraires de découverte (agriculture et métiers d'art).

1.2



Filières locales et circuits courts

2.1

> Animer le territoire pour la création de filières locales et la vente de produits locaux en circuits courts.



Exemples : actions de sensibilisation; création d'un réseau d'acteurs agricoles et agro-alimentaire; soutien à la création d'ateliers de transformation; animation du réseau des Métiers d'Art du Ventoux; promotion des produits locaux; soutien à la labellisation; création de foires et salons; soutien juridique et technique des projets.

Valorisation des produits locaux

> Soutenir l'investissement pour la création d'équipements de transformation et de commercialisation.

Exemples : soutien à la création d'ateliers de transformation, de découpage, de conditionnement; ateliers bois et paille de lavande; soutien à la création et l'embellissement de points de vente locaux .

2.2



Ressources énergétiques locales

2.3

> Développer l'utilisation locale et collective des ressources énergétiques et favoriser les économies d'énergie.



Exemples : sensibilisation des citoyens et des élus sur l'utilisation optimisée des ressources; mise en réseau des acteurs; promotion des actions exemplaires; soutien aux projets type « centrale villageoise »; soutien à l'accompagnement technique et juridique (diagnostics de performance, plans d'actions, conseils aux élus...).

Mobilité durable

> Soutenir le développement de modes de transports alternatifs à la voiture afin de réduire son usage.

Exemples : études de faisabilité et/ou opérationnelles pour l'amélioration de l'offre de transports ou la création et mise en sécurité des circuits piétons ou cyclo; mise en place du « pédibus »; promotion des véhicules électriques; soutien à l'installation de bornes de recharge; actions de lisibilité des chemins piétons et vélos.

3.1



Culture et éducation patrimoniale

3.2

> Favoriser l'offre culturelle pour améliorer la transmission et la valorisation du patrimoine identitaire.



Exemples : création de sentier de découverte du pastoralisme; utilisation d'outils numériques pour des jeux de « géocaching » type chasse aux trésors; soutien aux études pour l'émergence d'écomusée ou centre d'interprétation; restauration du petit patrimoine bâti d'exception; création de jardins thématiques (médiéval, art, science...); actions d'animation et de formation des habitants type expositions scénographiques, évènements historiques.

Services en milieu rural

> Développer des services adaptés aux besoins de la population locale, afin de maintenir des villages attractifs.

Exemples : soutien à l'investissement pour la création ou le maintien de services de proximité; soutien à la mise en place d'ateliers d'échange; création d'une charte intergénérationnelle; développement d'une offre de service « jeunes » (animations, sports).

3.3



Coopération

4

> Valoriser les richesses locales et créer un réseau de partenaires pour améliorer les retombées économiques.



Exemples : projet de coopération TTD (territoire, trufficulture et développement); promouvoir les savoir-faire des entreprises de la filières bois; continuation du projet « maison des saisonniers »; projet de gestion des flux touristiques.

Pour en savoir plus :

www.smaemv.fr



L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES